

Discours anniversaire du président Jon Pult 18 mai 2019

« La politique de transfert doit être une priorité ! »

**« Je suis fier que même après 30 ans, notre mouvement de citoyennes et de citoyens persiste et qu'il soit toujours aussi vivant ! La motivation commune était et reste notre amour pour les Alpes. Vous, nos membres et nos activistes, vous êtes l'Initiative des Alpes. Par votre engagement, vos idées et votre confiance, vous êtes le cœur de notre mouvement. Merci !**

Nous ne fêtons pas uniquement nos 30 ans aujourd'hui, mais nous fêtons également les 25 ans d'adoption de notre initiative populaire. Depuis, l'article sur la protection des Alpes est ancré, aujourd'hui en tant qu'article 84, dans la Constitution. Depuis 25 ans, nous luttons pour la mise en œuvre de cette décision démocratique.

La loi sur le transfert du trafic lourd prescrit que dès 2018, un maximum annuel de 650 000 camions est encore autorisé à traverser les cols alpins suisses. Et pourtant, l'année passée, 941 000 camions ont emprunté les quatre axes de transit alpins. C'est là un échec politique.

Madame la Conseillère fédérale, nous profitons de votre présence très estimée pour parler ouvertement. « Au nom des citoyennes et citoyens, nous appelons le Conseil fédéral à s'engager bien plus énergiquement qu'il ne l'a fait ces dernières années, pour appliquer l'article sur la protection des Alpes. L'objectif de transfert doit être atteint. La politique de transfert doit rester une priorité. Quelques années de retard sont pardonnables, l'inaction, elle, ne l'est pas. Nous étions et sommes prêts à tout instant pour une coopération constructive et nous nous réjouissons, Madame la Conseillère fédérale, de relever ce défi avec vous !

La catastrophe climatique menaçante reste le plus grand défi pour l'avenir des Alpes. La vulnérabilité des Alpes et les conséquences dramatiques d'un réchauffement climatique pour ces régions nous étaient connues bien avant la lave torrentielle du Piz Cengalo à Bergell. Pour nous, protéger le climat, c'est protéger les Alpes et vice versa. D'autant plus que nous savons que le trafic aujourd'hui est responsable d'environ 38 % de nos émissions nationales de CO<sub>2</sub>. Il n'y a pas de tournant climatique sans réforme dans le trafic.

C'est pourquoi, nous poursuivrons notre lutte jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de transports inutiles et notre engagement, jusqu'à ce que les marchandises soient rigoureusement transférées au rail. A travers les Alpes mais aussi sur le Plateau. Le transfert au rail 100 % électrique est d'ores et déjà la meilleure solution pour obtenir un trafic de marchandises climatiquement neutre.

Nous devons à présent également lutter pour que les émissions de CO<sub>2</sub> du trafic de marchandises routier restant soient réduites à zéro le plus rapidement possible. A cette fin, je vous propose le plan suivant en trois points :

- Dès 2020, classement des camions dans les catégories de RPLP en fonction de leurs émissions de CO2. Celui qui émet plus de CO2 paiera une redevance plus élevée. Ainsi, le principe du pollueur-payeur est appliqué de manière stricte dans le secteur du trafic lourd également.
- Dès 2030, l'homologation des camions utilisant des énergies fossiles sera interdite en Suisse.
- Dès 2035, l'interdiction de circuler pour les camions utilisant des énergies fossiles s'appliquera à tous les cols alpins suisses. Annoncée à un stade précoce, cette interdiction créera une sécurité de planification et stimulera l'innovation.

Avec toutes les personnes en Suisse et à l'étranger voulant contribuer à la protection des Alpes et du climat, nous faisons partie intégrante de la solution. Que ce soit la jeunesse en grève ou le transporteur bosseur.

Protéger les Alpes, c'est protéger le climat. Protéger le climat, c'est protéger les Alpes. Pour notre avenir à tous ! »

Jon Pult

Résumé de l'allocution.

*Goldau, 18.5.2019*